



Comité de coopération locale
Compte rendu de la réunion du
19 novembre 2012, Montmélian.



Présents : voir liste émargement en pj. A noter qu'en plus des membres du comité de coopération locale, les partenaires pyrénéens du projet MountEE se sont joints (Région Languedoc Roussillon; CG66 ; Pays Terres Romanes; PNR Pyrénées catalanes) ainsi que Sabine Erber et Dietmar Lenz (Energie institut Vorarlberg).

Ordre du jour

14h- 15h45 Discussion sur le projet MountEE :

WP2 : Etats des lieux et barrières

WP3 : Stratégies des territoires et proposition d'outils financiers a analyser

WP4 : Appels à projets locaux et critères de sélection

16h – 17h30 L'exemple du Vorarlberg

Première partie : la stratégie du Vorarlberg pour 2020 et 2050 : Sabine Erber

Deuxième partie : les outils d'accompagnement des communes : Dietmar Lenz

Discussions et débats :

quelles différences entre la situation au Vorarlberg et dans nos territoires ?

que pouvons nous expérimenter dans mountEE et au delà?

Contexte

Pour rappel : l'objectif de MountEE est de développer un service d'assistance aux communes de montagne pour la construction durable.

3 Territoires d'application en Rhône Alpes :

Communauté de Communes du Grésivaudan : 47 communes

Communauté de Communes de l' Oisans : 20 communes et 17000 habitants, dont 120 000 lits d'hébergement

Métropole Savoie : syndicat mixte chargé du ScoT et de problématiques transversales. Métropole Savoie vient de lancer un programme « Construire durablement ».

Rappel des principales phases de MountEE :

1/ Etat des lieux du territoire

2/ Stratégie – organisation, notamment sur le plan financier (quels sont les outils financiers qui manquent)

3 / Choix de projets pilotes : 6

4 / Développement de services, expérimentation

1/ État des lieux

- Réalisation de fiches de bonnes pratiques (pour montrer aux partenaires les exemples engagés)
 - sur les territoires (Pays Voironnais : OPATB ; métropole Savoie : accompagnement des projets vers la construction durable dans le cadre du CDDRA, PNR des Bauges : mise en place d'un CEP en partenariat avec l'ASDER) ;
 - sur les outils financiers (CEE, l'éco-conditionnalité des aides QEB logement social) ;
 - sur les bâtiments performants existants sur le territoire (rénovation, construction ...).

- Principaux atouts

- RT neuf 2012 ambitieux et cadre institutionnel qui incite à avoir une approche sur les bâtiments publics + outils (PCET, OPATB, Eco-conditionnalité) ;
- Acteurs d'accompagnement nombreux : CAUE, EIE, OIKOS ... ;
- Acteurs professionnels actifs : CCI, FFB, CAPEB, CLUSTER, ... TENNERDIS (structure d'innovation), INEED (centre de formation sur l'éco-construction porté par la CCI), INS, PIC (pôle innovation constructive vers l'innovation) ;
- Filière bois bien organisée et quelques producteurs Eco matériaux locaux ;
- Offre de formation assez développée ;
- Gros potentiel EnR notamment bois et solaire.

- Principales barrières

Barrières techniques :

- Progrès à faire dans la mise en œuvre (de nouveaux domaines : perméabilité à l'air, qualité de l'air intérieur) ;
- Faiblesse sur la garantie de résultat et le passage de la réception au fonctionnement ;
- Offre en éco-matériaux en progression mais filières de matériaux locaux à conforter ;
- Pas de calcul en coût global ;
- Pas d'appréciation des retombées financières sur les territoires concernés ;
- Contexte budgétaire des collectivités très contraint ;
- Des bâtiments publics souvent plus chères que dans le privé ;
- Problème de structuration du prix des réseaux de chaleur pour les projets BBC ;
- Pas de tiers financement.

Barrières juridiques et organisationnelles :

- Souci commande publique ;
- Changement de pratiques dans l'organisation générale des acteurs d'un projet ;
- Millefeuille administratif ;
- Peu de gestion à long terme du patrimoine communal ;

- Problèmes des contrôles des services de l'Etat absents ;
- Petites communes perdues et démunies ;
- Certains artisans peuvent être aussi démunis.

Discussion

CAPEB : baisse de participation aux formations organisées ; les convaincus ont été formés, aujourd'hui ils restent à former les entreprises moins sensibles à ces questions. Comment attirer toutes les entreprises vers un plus en matière d'éco-construction ?

Les contraintes sont de plus en plus fortes, malheureusement, tant que la réglementation ne s'impose pas, l'artisan ne s'y penche pas. Risque que certains artisans ne prennent pas le tournant et aient du mal à se positionner.

Sur le plan juridique : l'artisan est sous le pan de la garantie décennale, les assurances peuvent ne pas suivre en fonction des produits.

CAUE : il y a besoin d'une approche plus globale du bâtiment dans son environnement

Conclusion de l'état des lieux

4 grandes barrières

- Mobilisation de la maîtrise d'ouvrage publique
 - accompagner les élus, accroître la demande, travailler sur les enjeux en termes d'emplois et d'économie locale
- Organisation
 - améliorer la coordination entre les acteurs
 - améliorer et développer l'accompagnement et l'évaluation
- Formation / sensibilisation : audace du maître d'ouvrage
- Financement : barrière psychologique ?

Discussion

Besoin de formaliser une liste des matériaux disponibles ;

Réflexion sur la création d'un observatoire régional des coûts de la construction : RAEE engage un stagiaire en 2013 pour commencer.

Idée : avoir un lot « formation » dans la commande publique pour avoir la garantie de travaux bien faits.

Il faut un cahier des charges très bien établi en amont.

La question de la maîtrise du produit est fondamentale pour les artisans, ce qui nécessite de proposer des formations pour l'utilisation de ces matériaux.

2/ Choix des 6 projets pilotes dans le cadre de MountEE

- Lancement d'un appel à projets sur 3 territoires (dossier très simple) : Communauté de communes de l'Oisans, Communauté de communes du Grésivaudan et Métropole Savoie.
- Réponse en janvier (3ème semaine), sélection en février par territoire et globalement

Les critères retenus pour Rhône Alpes :

- Performance énergétique et confort d'été (BBC Rénov et mieux que RT 2012) : les plus ambitieux possibles
- Choix des matériaux : utilisation de matériaux locaux / et ou bio-sourcés / et ou recyclés
 - utilisation du bois, notamment local
 - utilisation de matériaux et d'isolants écologiques
 - réflexion sur énergie grise, qualité de l'air intérieur
- Énergies renouvelables

Prochaines étapes :

- analyse et proposition d'outils financiers
- formation à la commande publique durable

- organisation de 4 groupes de travail : réseau de chaleur, calcul en coût global, analyse des outils financiers, analyse des points de blocage ;
- définition des niveaux d'accompagnement des projets : identifier les carences, les manques, etc.
- réunion des partenaires européens en Rhône Alpes en juin 2013

3/ Présentation de la stratégie énergétique de la région du Vorarlberg

- ❖ **Stratégie énergétique du territoire Vorarlberg (cf ppt)**
- ❖ **Institut de l'énergie : service d'accompagnement des collectivités (cf ppt)**

4/ Prochaines étapes en Rhône-Alpes

La prochaine réunion du comité de coopération aura lieu en février/mars 2013
 Les appels à projets seront terminés fin janvier 2013 ; il est demandé aux membres du comité de relayer l'information sur leurs territoires respectifs.

Les groupes de travail sur les thématiques suivantes seront lancés début 2013 :

- Les tarifs des réseaux de chaleur
- Le calcul en coût global et observatoire des coûts
- Analyse des outils financiers
- Analyse des points de blocage

L'analyse d'outils financiers (et proposition d'amélioration) sera menée en 2013

Une formation sur la commande publique durable dans les appels d'offre (bâtiment) aura lieu début 2013